

# AVIS DE CONSULTATION DRR

## Correctif à la consultation sur le projet de Document de Référence du Réseau pour l'horaire de service 2021

---

### CONTENU DE LA CONSULTATION

A la suite de la pré-annonce en 2<sup>ème</sup> réunion de consultation du DRR du 15 octobre 2019 :

**Une correction des barèmes de la redevance de marché Voyageurs Conventionnés et Non-conventionnés à la première version du projet du chapitre 6 du DRR pour l'horaire de service 2021** est apportée dans la version V0.1 du projet de DRR 2021, pour tenir compte de l'arrêt de la CJUE (aff. C.210/18).

Les principales modifications proposées liées à ce sujet sont présentées ci-dessous et intégrées sur les pages consultation DRR du site internet de SNCF Réseau, sous l'onglet correctif à la consultation du 16 septembre 2019.

Seules les annexes spécifiques à ce correctif sont produites sur la page consultation du projet de DRR 2021.

### MODALITÉS DE LA CONSULTATION

Cette correction est apportée au projet de barème publié le 16 septembre 2019. Elle est intégrée à la consultation en cours sur le projet de DRR 2021.

Les parties intéressées sont invitées à envoyer toute question ou observation à [observations.drr@reseau.sncf.fr](mailto:observations.drr@reseau.sncf.fr). Des entretiens bilatéraux avec SNCF Réseau peuvent être organisés à la demande des parties.

Les observations finales sont à transmettre à SNCF Réseau, **au plus tard le 18 novembre 2019**, à l'attention d'Arnaud SOHIER, Directeur Commercial, par courrier électronique à l'adresse [observations.drr@reseau.sncf.fr](mailto:observations.drr@reseau.sncf.fr).

### CORRECTION DES BAREMES DE REDEVANCES DE MARCHÉ VOYAGEURS 2021, SUITE A LA PRISE EN COMPTE DE L'ARRET DE LA CJUE SUR LES QUAIS A VOYAGEURS

Conformément à la pré-annonce du 15 octobre 2019 en réunion de consultation DRR :

- les redevances de marché 2021 sont modifiées pour les activités Voyageurs à la suite de l'ajustement de la RM pour le DRR 2020 (cf. chapitre 6.2.4.1 de la V0.1 du DRR 2021) ;
- les nouveaux barèmes de RM ont été communiqués aux clients lors de la réunion du 15 octobre et présentés lors des réunions spécifiques par client. Ils sont intégrés à la consultation des parties prenantes en cours (cf. annexe 6.2 de la V0.1 du DRR 2021) et qui s'achève le **18/11/2019**.

# DOCUMENT DE REFERENCE DU RESEAU 2021

## DOCUMENTS JOINTS A L'AVIS

- **CHAPITRE 6 – TARIFICATION**

- **6.2.1. REDEVANCES POUR LES PRESTATIONS MINIMALES**

- 6.2.1.4 bis Complément dans la Redevance de marché (RM)

- **ANNEXE 6.2 - AJUSTEMENT DE BAREMES REDEVANCES DE MARCHE HDS 2021**

- Annexe 6.2.1 - Ajustement de barème de RM pour les activités voyageurs conventionnées

- Annexe 6.2.2 - Ajustement de barème de RM pour les activités voyageurs non conventionnées

# CHAPITRE 6

## TARIFICATION



### 6.2. LES DIFFERENTES REDEVANCES

#### 6.2.1. REDEVANCES POUR LES PRESTATIONS MINIMALES

##### 6.2.1.4 Redevance de marché (RM)

Conformément à l'arrêt du 10 juillet 2019 de la CJUE (Cour de justice de l'Union européenne, aff. C.210/18), les « quais à voyageurs » constituent un élément de l'infrastructure ferroviaire dont l'utilisation relève de l'ensemble des prestations minimales : ils relèvent donc des principes de tarification rappelés en annexe 6.1.1

A ce titre, depuis l'HDS 2020, les barèmes de redevances de marché intègrent la part des charges relevant de ces quais, entendus comme la partie du quai servant à l'embarquement et au débarquement des voyageurs.

Les barèmes de redevances de marché de l'horaire de service 2021 intègrent cette part (cf. annexe 6.2).

## **ANNEXE 6.2.**

# **BAREME DES PRESTATIONS MINIMALES POUR L'HORAIRE DE SERVICE 2021**

**NB : Le caractère exécutoire de ce projet de tarification est subordonné à l'avis conforme de l'ART**

### **Annexe 6.2.1**

**Barème de redevances de marché pour les activités voyageurs conventionnées**  
en euros courants HT

### **Annexe 6.2.2**

**Barème de redevances de marché pour les activités voyageurs non-conventionnées**  
en euros courants HT

## ANNEXE 6.2.1



### REDEVANCES POUR L'HORAIRE DE SERVICE 2021

#### Barème de redevances de marché pour les activités voyageurs conventionnées

en euros courants HT

Redevance de Marché (RM) - AOT Auvergne-Rhône-Alpes				
PKM (€ HT par sillon-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	3,04	2,00
	Weekend	HN	3,73	2,45
			3,37	2,21
Redevance de Marché (RM) - AOT Bourgogne-Franche-Comté				
PKM (€ HT par sillon-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	2,86	1,87
	Weekend	HN	3,52	2,30
			3,17	2,08
Redevance de Marché (RM) - AOT Bretagne				
PKM (€ HT par sillon-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	2,08	1,36
	Weekend	HN	2,55	1,67
			2,30	1,51
Redevance de Marché (RM) - AOT Centre-Val de Loire				
PKM (€ HT par sillon-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	3,35	2,20
	Weekend	HN	4,12	2,70
			3,72	2,43
Redevance de Marché (RM) - AOT Grand Est				
PKM (€ HT par sillon-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	3,20	2,10
	Weekend	HN	3,93	2,58
			3,55	2,33
Redevance de Marché (RM) - AOT Hauts-de-France				
PKM (€ HT par sillon-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	3,08	2,02
	Weekend	HN	3,79	2,48
			3,42	2,24
Redevance de Marché (RM) - AOT Normandie				
PKM (€ HT par sillon-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	2,93	1,92
	Weekend	HN	3,61	2,36
			3,26	2,13
Redevance de Marché (RM) - AOT Nouvelle-Aquitaine				
PKM (€ HT par sillon-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	2,63	1,73
	Weekend	HN	3,23	2,12
			2,92	1,92
Redevance de Marché (RM) - AOT Occitanie				
PKM (€ HT par sillon-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	2,51	1,66
	Weekend	HN	3,08	2,03
			2,78	1,84
Redevance de Marché (RM) - AOT Pays de la Loire				
PKM (€ HT par sillon-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	2,41	1,58
	Weekend	HN	2,96	1,94
			2,67	1,75
Redevance de Marché (RM) - AOT Provence-Alpes-Côte d'Azur				
PKM (€ HT par sillon-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	2,91	1,91
	Weekend	HN	3,57	2,34
			3,22	2,12
Redevance de Marché (RM) - AOT Ile-de-France Mobilités (Transilien)				
PKM (€ HT par sillon-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	7,22	4,72
	Weekend	HN	8,27	5,40
			7,60	4,96
Redevance de Marché (RM) - AOT Etat (TET)				
PKM (€ HT par sillon-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	3,69	2,41
	Weekend	HN	3,69	2,41
			3,69	2,41

NB : Les réservations de capacité (sillons-kilomètres) captées sur LGV seront facturées au prix LC 2-6

NB : Les réservations de capacité (sillons-kilomètres) non captées par les systèmes d'information sont facturées forfaitairement sur la base de 3.503 € HT par sillon-kilomètre pour les activités voyageurs.

## ANNEXE 6.2.2

### REDEVANCES POUR L'HORAIRE DE SERVICE 2021 Barème de redevances de marché pour les activités voyageurs non-conventionnées

en euros courants HT



Redevance de Marché (RM)									
PKM (€ HT par sillon-km)			Sur Ligne Classique (LC)	Sur Ligne à Grande Vitesse (LGV)					
				US			UM		
				Majorée	Normale	Minorée	Majorée	Normale	Minorée
Trains de voyageurs aptes à la grande vitesse (TAGV)	Trafic domestique	A	3,19	30,04	26,16	21,05	33,41	29,07	23,39
		B	3,19	25,94	22,70	18,47	28,73	25,13	20,42
		C	3,19	22,71	19,80	15,98	25,23	21,99	17,74
		D	3,19	18,68	16,27	13,12	20,76	18,08	14,57
		E	3,19		10,15			11,25	

Redevance de Marché (RM)					
PKM (€ HT par sillon-km)			Sur Ligne Classique (LC)	Sur Ligne à Grande Vitesse (LGV)	
				US	UM
Trains de voyageurs aptes à la grande vitesse (TAGV)	Trafic international	Intersecteurs internationaux - type 1	3,19	9,98	11,13
		Intersecteurs internationaux - type 2*	3,19	4,82	5,37
		Radial Belgique, Pays-Bas & Allemagne <i>par axe Nord</i>	3,19	20,84	23,24
		Radial Grande-Bretagne	3,19	14,82	16,52
		Radial Luxembourg & Allemagne <i>par axe Est</i>	3,19	14,99	16,70
		Radial Espagne	3,19	14,72	16,40
		Radial Italie	3,19	19,16	21,35
		Radial Suisse	3,19	20,10	22,40
Autres trains non-conventionnés		Trains non aptes à la grande vitesse de jour	3,19	-	-
		Trains non aptes à la grande vitesse de nuit	-	-	-
		Auto-train	-	-	-
		Trains historiques et touristiques	-	-	-
		Trains d'essais et AEF	3,19	10,46	10,46

\* Les intersecteurs internationaux de type 2 sont les intersecteurs internationaux empruntant une infrastructure récente de type tunnel.

NB : Les réservations de capacité (sillons-kilomètres) non captées par les systèmes d'information sont facturées forfaitairement sur la base de 3,503 € HT par sillon-kilomètre pour les activités voyageurs.

## ANNEXE 6.2.1

### REDEVANCES POUR L'HORAIRE DE SERVICE 2021 Barème de redevances de marché avant ajustement pour les activités voyageurs conventionnées

en euros courants HT



Redevance de Marché (RM) - AOT Auvergne-Rhône-Alpes				
PKM (€ HT par sillon-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	2,98	1,94
	Weekend	HN	3,67	2,39
		3,31	2,15	
Redevance de Marché (RM) - AOT Bourgogne-Franche-Comté				
PKM (€ HT par sillon-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	2,82	1,83
	Weekend	HN	3,48	2,26
		3,13	2,04	
Redevance de Marché (RM) - AOT Bretagne				
PKM (€ HT par sillon-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	2,04	1,32
	Weekend	HN	2,51	1,63
		2,26	1,47	
Redevance de Marché (RM) - AOT Centre-Val de Loire				
PKM (€ HT par sillon-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	3,30	2,15
	Weekend	HN	4,07	2,65
		3,67	2,38	
Redevance de Marché (RM) - AOT Grand Est				
PKM (€ HT par sillon-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	3,13	2,03
	Weekend	HN	3,86	2,51
		3,48	2,26	
Redevance de Marché (RM) - AOT Hauts-de-France				
PKM (€ HT par sillon-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	3,03	1,97
	Weekend	HN	3,74	2,43
		3,37	2,19	
Redevance de Marché (RM) - AOT Normandie				
PKM (€ HT par sillon-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	2,89	1,88
	Weekend	HN	3,57	2,32
		3,22	2,09	
Redevance de Marché (RM) - AOT Nouvelle-Aquitaine				
PKM (€ HT par sillon-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	2,57	1,67
	Weekend	HN	3,17	2,06
		2,86	1,86	
Redevance de Marché (RM) - AOT Occitanie				
PKM (€ HT par sillon-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	2,43	1,58
	Weekend	HN	3,00	1,95
		2,70	1,76	
Redevance de Marché (RM) - AOT Pays de la Loire				
PKM (€ HT par sillon-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	2,37	1,54
	Weekend	HN	2,92	1,90
		2,63	1,71	
Redevance de Marché (RM) - AOT Provence-Alpes-Côte d'Azur				
PKM (€ HT par sillon-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	2,85	1,85
	Weekend	HN	3,51	2,28
		3,16	2,06	
Redevance de Marché (RM) - AOT Ile-de-France Mobilités (Transilien)				
PKM (€ HT par sillon-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	7,15	4,65
	Weekend	HN	8,20	5,33
		7,53	4,89	
Redevance de Marché (RM) - AOT Etat (TET)				
PKM (€ HT par sillon-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	3,66	2,38
	Weekend	HN	3,66	2,38
		3,66	2,38	

NB : Les réservations de capacité (sillons-kilomètres) captées sur LGV seront facturées au prix LC 2-6

NB : Les réservations de capacité (sillons-kilomètres) non captées par les systèmes d'information sont facturées forfaitairement sur la base de 3.503 € HT par sillon-kilomètre pour les activités voyageurs.

## ANNEXE 6.2.2

### REDEVANCES POUR L'HORAIRE DE SERVICE 2021 Barème de redevances de marché avant ajustement pour les activités voyageurs non-conventionnées

en euros courants HT



Redevance de Marché (RM)									
PKM (€ HT par sillon-km)			Sur Ligne Classique (LC)	Sur Ligne à Grande Vitesse (LGV)					
				US			UM		
				Majorée	Normale	Minorée	Majorée	Normale	Minorée
Trains de voyageurs aptes à la grande vitesse (TAGV)	Trafic domestique	A	3,19	30,02	26,14	21,03	33,39	29,05	23,37
		B	3,19	25,91	22,67	18,44	28,70	25,10	20,39
		C	3,19	22,68	19,77	15,95	25,20	21,96	17,71
		D	3,19	18,65	16,24	13,09	20,73	18,05	14,54
		E	3,19		10,13			11,23	

Redevance de Marché (RM)					
PKM (€ HT par sillon-km)			Sur Ligne Classique (LC)	Sur Ligne à Grande Vitesse (LGV)	
				US	UM
Trains de voyageurs aptes à la grande vitesse (TAGV)	Trafic international	Intersecteurs internationaux - type 1	3,19	9,98	11,13
		Intersecteurs internationaux - type 2*	3,19	4,78	5,33
		Radial Belgique, Pays-Bas & Allemagne <i>par axe Nord</i>	3,19	20,83	23,23
		Radial Grande-Bretagne	3,19	14,81	16,51
		Radial Luxembourg & Allemagne <i>par axe Est</i>	3,19	14,98	16,69
		Radial Espagne	3,19	14,68	16,36
		Radial Italie	3,19	19,16	21,35
		Radial Suisse	3,19	20,08	22,38
Autres trains non-conventionnés	Trains non aptes à la grande vitesse de jour		3,19	-	-
	Trains non aptes à la grande vitesse de nuit		-	-	-
	Auto-train		-	-	-
	Trains historiques et touristiques		-	-	-
	Trains d'essais et AEF		3,19	10,46	10,46

\* Les intersecteurs internationaux de type 2 sont les intersecteurs internationaux empruntant une infrastructure récente de type tunnel.

NB : Les réservations de capacité (sillons-kilomètres) non captées par les systèmes d'information sont facturées forfaitairement sur la base de 3,503 € HT par sillon-kilomètre pour les activités voyageurs.



## ANNEXE 6.2.1



### REDEVANCES POUR L'HORAIRE DE SERVICE 2021 Ajustement Barème de redevances de marché pour les activités voyageurs conventionnées en euros courants HT

Redevance de Marché (RM) - AOT Auvergne-Rhône-Alpes				
PKM (€ HT par sillou-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	0,06	0,06
	Weekend	HN	0,06	0,06
Redevance de Marché (RM) - AOT Bourgogne-Franche-Comté				
PKM (€ HT par sillou-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	0,04	0,04
	Weekend	HN	0,04	0,04
Redevance de Marché (RM) - AOT Bretagne				
PKM (€ HT par sillou-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	0,04	0,04
	Weekend	HN	0,04	0,04
Redevance de Marché (RM) - AOT Centre-Val de Loire				
PKM (€ HT par sillou-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	0,05	0,05
	Weekend	HN	0,05	0,05
Redevance de Marché (RM) - AOT Grand Est				
PKM (€ HT par sillou-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	0,06	0,06
	Weekend	HN	0,06	0,06
Redevance de Marché (RM) - AOT Hauts-de-France				
PKM (€ HT par sillou-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	0,05	0,05
	Weekend	HN	0,05	0,05
Redevance de Marché (RM) - AOT Normandie				
PKM (€ HT par sillou-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	0,04	0,04
	Weekend	HN	0,04	0,04
Redevance de Marché (RM) - AOT Nouvelle-Aquitaine				
PKM (€ HT par sillou-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	0,06	0,06
	Weekend	HN	0,06	0,06
Redevance de Marché (RM) - AOT Occitanie				
PKM (€ HT par sillou-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	0,08	0,08
	Weekend	HN	0,08	0,08
Redevance de Marché (RM) - AOT Pays de la Loire				
PKM (€ HT par sillou-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	0,04	0,04
	Weekend	HN	0,04	0,04
Redevance de Marché (RM) - AOT Provence-Alpes-Côte d'Azur				
PKM (€ HT par sillou-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	0,06	0,06
	Weekend	HN	0,06	0,06
Redevance de Marché (RM) - AOT Ile-de-France Mobilités (Transilien)				
PKM (€ HT par sillou-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	0,07	0,07
	Weekend	HN	0,07	0,07
Redevance de Marché (RM) - AOT Etat (TET)				
PKM (€ HT par sillou-km)				
Modulation horaire suivant heure et jour de départ	Semaine	HC	Sur LC 2-6	Sur LC 7-9
		HP	0,03	0,03
	Weekend	HN	0,03	0,03

NB : Les réservations de capacité (sillons-kilomètres) captées sur LGV seront facturées au prix LC 2-6

NB : Les réservations de capacité (sillons-kilomètres) non captées par les systèmes d'information sont facturées forfaitairement sur la base de 3.503 € HT par sillou-kilomètre pour les activités voyageurs.

## ANNEXE 6.2.2

### REDEVANCES POUR L'HORAIRE DE SERVICE 2021 Ajustement Barème de redevances de marché pour les activités voyageurs non-conventionnées

en euros courants HT



Redevance de Marché (RM)									
PKM (€ HT par sillon-km)			Sur Ligne Classique (LC)	Sur Ligne à Grande Vitesse (LGV)					
				US			UM		
				Majorée	Normale	Minorée	Majorée	Normale	Minorée
Trains de voyageurs aptes à la grande vitesse (TAGV)	Trafic domestique	A		0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
		B		0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03
		C		0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03
		D		0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03
		E			0,02				0,02

Redevance de Marché (RM)						
PKM (€ HT par sillon-km)			Sur Ligne Classique (LC)	Sur Ligne à Grande Vitesse (LGV)		
				US	UM	
Trains de voyageurs aptes à la grande vitesse (TAGV)	Trafic international	Intersecteurs internationaux - type 1				
		Intersecteurs internationaux - type 2*		0,04	0,04	
		Radial Belgique, Pays-Bas & Allemagne <i>par axe Nord</i>		0,01	0,01	
		Radial Grande-Bretagne		0,01	0,01	
		Radial Luxembourg & Allemagne <i>par axe Est</i>		0,01	0,01	
		Radial Espagne		0,04	0,04	
		Radial Italie		0,00	0,00	
		Radial Suisse		0,02	0,02	
Autres trains non-conventionnés		Trains non aptes à la grande vitesse de jour				
		Trains non aptes à la grande vitesse de nuit				
		Auto-train				
		Trains historiques et touristiques				
		Trains d'essais et AEF				

\* Les intersecteurs internationaux de type 2 sont les intersecteurs internationaux empruntant une infrastructure récente de type tunnel.

NB : Les réservations de capacité (sillons-kilomètres) non captées par les systèmes d'information sont facturées forfaitairement sur la base de 3,503 € HT par sillon-kilomètre pour les activités voyageurs.